PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

Bureau

Jeudi 17 juillet 2025

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Finances

Le Bureau a pris acte de l'état des engagements budgétaires du Parlement pour le deuxième trimestre de l'année 2025.
Le tableau des dépenses et des recettes arrêté au 30 juin 2025 sera transmis à la Commission de la comptabilité et ce, en application de l'article 169, point 4 du Règlement.

Marchés publics

Le Bureau a décidé de passer un marché public de services par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la désignation d'un service externe de prévention et de protection au travail (SEPPT) au Parlement.

Le Bureau a décidé de passer un marché public de fournitures par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet la fourniture, l'installation la configuration, la maintenance et le support d'une solution de sauvegarde complète et immuable pour les environnements informatiques du Parlement.